



DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE

Année 2025

Date limite de dépôt demande : le 28 mars 2025
(accompagnée des justificatifs demandés)

Dénomination de l'association :

.....
.....

Siège social :

.....
.....

Référence bancaire :

• *intitulé banque :*

.....

• *n° compte et clé :*

.....

• **Numéro SIRET (obligatoire) :**

PRIERE DE JOINDRE UN RIB OU RIP

Nom et prénom du président :

.....

Adresse :

.....

n° téléphone fixe : **n° téléphone portable :**

Adresse mail :@.....

J'autorise la commune à diffuser les coordonnées de l'association sur son site Internet :

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE

Nombre membres étant habitants de Saint-Usage	Nombre de membres extérieurs à Saint-Usage	TOTAL

COMPTE RENDU D'ACTIVITES DE L'ANNEE ECOULEE

PRESENTATION PROJETS ACTIVITES POUR L'ANNEE A VENIR

L'association bénéficie t'elle d'autres subventions ? OUI NON

Si oui lesquelles :

DERNIER EXERCICE BUDGETAIRE ECOULE :

Montant des dépenses	
Montant des recettes	
Dont subventions (montant et origine)	

Situation totale de la trésorerie au 31 décembre de l'exercice écoulé :

Montants détenus sur des comptes autres que le compte courant de l'association :

Un détail scrupuleux de vos différents comptes est attendu pour valider ou non la subvention

ENGAGEMENT

L'association s'engage à organiser une manifestation sur la commune de Saint-Usage ouverte à la population durant l'année civile 2025, ou à participer à une manifestation d'une autre association sur la commune de Saint-Usage.

Tout versement de subvention sera conditionné au respect de cette clause. La commune se réserve le droit de refuser de futures demandes en cas de non-respect de cette clause.

L'association s'engage à organiser ou à participer à une manifestation sur la commune de Saint-Usage, ouverte à la population durant l'année civile 2025.

Je soussigné(e),, président(e) de l'association certifie l'exactitude des réponses données aux différents questions qui précèdent et m'engage à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, notamment à tenir à la disposition de l'Administration les pièces justificatives de l'emploi des fonds accordés, en particulier tous les livres et pièces comptables.

Fait à le

(cachet) Signature

IMPORTANT

Pour que votre demande puisse être examinée en temps opportun, par les différentes instances municipales, le dossier doit **IMPERATIVEMENT nous parvenir avant le 28 mars 2025, dernier délai** et être adressée à :

Madame le Maire - Mairie de Saint-Usage - 2 place du 8 mai 1945 - 21170 - SAINT-USAGE
contact@saint-usage.fr

Votre dossier devra comporter les justificatifs suivants :

- Un courrier sollicitant une subvention communale au titre de l'année 2024 ;
- Un bilan financier de l'année précédente ;
- Une présentation de votre ou vos projets à venir ;
- Un RIB.

